

Burundi : Toutes les communes dotées des bureaux postaux d'ici fin 2012

@rib News, 09/07/2012 â€“ Source Xinhua Toutes les 129 communes du Burundi seront dotées des bureaux postaux d'ici fin 2012, a déclaré Xinhua lundi M. Léonidas Ntakaye, porte-parole de la Régie Nationale des Postes (RNP). La RNP, qui a déjà implanté 101 bureaux postaux à travers le pays, et qui compte en ouvrir 11 autres d'ici fin juillet 2012, a déjà atteint la norme africaine de desserte postale (un bureau de poste pour 100.000 habitants), recommandée par l'Union Postale Universelle (UPU), alors qu'en 2007, cette entreprise ne disposait que 51 bureaux, a expliqué M. Ntakaye. Parallèlement, a-t-il relevé, le chiffre d'affaires de la RNP a dépassé 30,6 milliards de francs burundais (21 millions US en 2011). Les bénéfices réalisés l'année dernière ont atteint un milliard FBU. Cependant, a reconnu M. Ntakaye, cette entreprise fait face encore à d'immenses défis. Il s'agit notamment de l'absence d'un système d'adressage et de codification postale des villes et campagnes, le système d'information non fiable qui conduit à la faiblesse d'adaptation aux technologies d'information et de la communication, un trafic de courrier déficitaire, une dépendance accrue aux moyens de transport aérien. En outre, a-t-il poursuivi, la RNP est confrontée à une concurrence des opérateurs postaux privés, des banques, des établissements financiers et institutions de micro finance, aux contraintes liées à la mission de service public et de service postal universel sans la contrepartie de l'Etat, à l'absence d'une autorité de régulation et d'un code des postes. Il a également noté que les procédures d'adjudication des marchés sont longues et incompatibles avec la politique d'investissement. Selon le décret du 14 mars 2011 et la lettre du 4 janvier 2012 de la Banque de la République du Burundi (BRB), banque centrale, la RNP a le droit notamment d'exploiter les produits de la micro finance, de servir d'intermédiaire entre les clients postaux et les banques, institutions financières ou sociales dans un cadre de partenariat public-privé, d'effectuer des opérations de change, a-t-il encore signalé.